

surexcité par la violence de ce chagrin, sa curiosité s'exaspérant par la contagion de l'excès, il lui dit brutalement, tout près d'elle, les yeux dans les yeux : Tu parleras ! Je veux que tu me dises tout. Tu souffres, dis pourquoi.—Oh ! ne demandez pas cela.—Tu m'obéiras !—Non. C'est impossible. Laissez-moi.—Il faut que tu parles, te dis-je ! Tout à coup, elle se leva. Ses yeux se séchèrent. Elle ne pria plus, ne sanglotait plus, ne pleurait plus. Sa bouche eut un pli dur, haineux. "Prenez garde ! si j'avouais ce qui me torture, ce serait effrayant. Si je prononçais les paroles que vous exigez, si je franchissais ce pas épouvantable, c'en serait fait, entendez-vous bien, d'être une petite fille, et une belle-sœur ? Il n'y aurait plus en moi qu'une femme décidée à tout et voulant tout. Tenez, véritablement, je vous conseille de quitter cette chambre, et de ne laisser pleurer, sans vous inquiéter de moi." Un besoin de savoir le torturait à présent. Il ne se rendait pas compte de ce qui se passait en lui. Jamais il n'aurait cru que cette enfant, toujours occupée à une broderie ou à un étude de Bellini, eût été capable de ces ardeurs, de ces troubles. Ce qu'elle éprouvait, il ne le devinait pas ; mais, penché vers elle, qui s'avavançait, il se sentait plus d'angoisse et ravi. "Allons ! reprit-il, quoique tu aies à m'avouer, je prétends que tu me dises. Il le faut, tu parleras !" Et, la tenant par les bras, il la secouait, la dominant de sa volonté. "Ah ! cria-t-elle, dans une plainte qui fut comme un déchirement d'âme, sache le donc,—je t'aime !" Il la lâcha, recula, recula. Il avait bien entendu. Elle l'aimait ! elle l'aimait ! Et cet amour,—irrésistible, puisqu'elle y cédait jusqu'à ne le plus cacher,—elle le criait, ce soir, au moment où il allait devenir l'époux de sa sœur. Mais elle se mit à rire, avec rage ! "Tu trembles, maintenant ? Tu regrettes de m'avoir forcée à parler. Il est trop tard. Je t'avais prévenu ; je t'ai conjuré de ne pas m'interroger. Je ne demandais pas mieux que de rester à tes yeux, aux yeux de tous, la maïse petite fille qui touche du piano pour faire danser les invités ou qui brode dans les coins en causant avec sa gouvernante. Est-ce que je réclamais quelque chose ? Est-ce que j'ai eu l'air triste, quand tu as demandé ma sœur en mariage ? Est-ce que je me suis opposée à ce que l'on appelait ton bonheur ? Non pas. Je riais tout le jour, comme une folle, et, quand tu allais au jardin pour parler bas avec ta fiancée, je vous suivais, d'un peu loin, sans vous gêner pour qu'on ne vous gardât pas d'être seuls. L'amour que j'ai eu en moi dès que tu es venu, cet amour dont je me nourrissais nuit et jour comme on mangerait du feu, je l'avais si bien caché que je t'étonne en te l'apprenant. Mais tu n'as pas voulu qu'il restât inconnu. Tu m'as volé mon secret. Eh bien, tu as triomphé, frémis, comme devant la porte d'une cage à bêtes féroces, ouverte par effraction. Je te disais de sortir. Je t'ordonne de rester. Tu n'iras pas revoir ma sœur. Tu ne te marieras pas avec elle, et saches que si tu la maries je bondirai sur elle, et l'étranglerai, comme une voleuse qu'elle est, avec ces petites mains, tiens, dont tu n'as pas voulu ! Sous cette folie, sous cet affollement qui ne se contenait plus, il devenait fou-lui-même. Il ne comparait pas celle qu'il allait épouser à celle dont il aurait pu être le mari ; il ne voyait que celle-ci, la trouvant belle, et si redoutablement amoureuse. Pendant un instant, ils parlèrent tous deux à la fois, disant des mots qui n'ont plus de sens, qui sont des cris éperdus.

A ce moment, Lucile, la fiancée de Pierre, entre dans le boudoir en disant : je vous ai entendu. Eh bien ! ma sœur, je ferai le sacrifice de mon bonheur pour toi." Puis elle s'agenouilla sur un prie Dieu, en sanglotant.

Huit jours après, elle entra dans un couvent et Pierre épousa Gabrielle, qui a fait une excellente femme.

NESTOR.

LE JOURNAL D'UNE FEMME.

I

Mai 1812.

Quand j'étais au couvent, mes notes trimestrielles terminaient presque invariablement par cette définition de ma personne morale : "Heureux caractère ; esprit sage ; gravité au-dessous de son âge ; nature bien équilibrée. Cependant conscience un peu inquiète."

"Conscience un peu inquiète,"—je ne dis pas non. Pour le reste, j'en demande bien pardon à ces dames, mais c'est tout à fait le contraire. Puisque mes chères maîtresses s'y sont méprises, il n'est pas étonnant que le monde s'y trompe de même. Je me figure que mon apparence extérieure est la cause de ces faux jugements. Je suis très-brune et pâle ; mon visage, d'une correction ennuyeuse, est aussi sévère que peut l'être un jeune visage féminin. Une myopie assez prononcée prête une expression d'indifférence endormie à mes yeux noirs (dont l'éclat, sans cette fâcheuse circonstance, serait certainement insoutenable). De plus, j'ai naturellement une manière tranquille de parler, de marcher, de m'asseoir et de ne pas faire de bruit, qui achève de donner à l'observateur l'illusion d'une sérénité impassible. Je n'ai aucun désir et je n'ai aucun moyen de redresser à cet égard l'opinion publique abusée, et, jusqu'à nouvel ordre, mon livre à serrure saura seul que cette grave, sage et bien équilibrée Charlotte est au fond une jeune personne excessivement romanesque et passionnée.

Et voilà précisément pourquoi j'inaugure si tard ce magnifique livre à serrure, acheté d'enthousiasme trois jours après ma sortie du couvent, et qui attend depuis trois ans mes premières confidences. Vingt fois je me suis assise devant ces pages blanches, brûlant—comme le barbier du roi Midas—de leur livrer mon secret ; vingt fois ma "conscience inquiète" m'a fait jeter la plume. Elle me disait, cette conscience, que j'allais entreprendre une chose imprudente et mauvaise ; que l'habitude de tenir registre de mes impressions, de raffiner mes sentiments, de caresser mes rêves et de leur donner un corps aurait une conséquence inévitable : celle d'exalter en moi ce fonds romanesque et passionné qui est une disposition dangereuse chez une femme, qui pouvait être fatal au repos et à la dignité de ma vie, et que je devais bien plutôt m'efforcer sans cesse d'assoupir et d'éteindre.

Quelques paroles que ma chère grand'mère a dites ce soir m'ont enlevé, Dieu merci, ces scrupules. Nous avions eu quelques personnes à dîner. On a joué ensuite au jeu du secrétaire : on écrivait des questions sur des bulletins, et on les brouillait dans une corbeille ; chacun devait prendre une question au hasard et y répondre tant bien que mal. Mais un de nos hôtes, un jeune député qui se pique de profondeur, s'arrangeait toujours de façon à se réserver sa propre question afin d'y répondre avec plus d'éclat. Il s'était donc demandé à lui-même : "Qu'est-ce qu'une femme de devoir ?" J'étais chargée de dépouiller les bulletins, et je lus en même temps sa question et sa réponse, qui était ainsi conçue :—"Une femme de devoir est une femme qui ne cherche pas de romans dans la vie,—car il n'y en a pas de bons ;—qui n'y cherche pas la poésie,—car le devoir n'est pas poétique ;—qui n'y cherche pas la passion ;—car la passion n'est que le nom poli du vice."

Un concert de murmures flatteurs, dans lequel j'avais la lâcheté de faire ma partie, a salué cette belle sentence, pendant que l'auteur trahissait son incognito par un sourire. Il a été toutefois troublé dans son triomphe par une exclamation de ma grand'mère, qui avait suspendu brusquement son travail de filet :

—Oh ! oh ! pardon ! s'est-elle écriée, je ne laisserai pas passer de pareilles hérésies devant ces jeunes femmes !—Sous prétexte d'en faire des femmes de devoir, est-ce que vous voulez en faire des sottises, jeune puritain ?... D'abord je ne comprends pas cette manie qu'on a d'opposer toujours la passion au devoir,—la passion par-ci... le devoir par-là,—comme si l'un était nécessairement le contraire de l'autre... Mais on peut mettre la passion dans le devoir... et non seulement on le peut, mais on le doit... et je vous dirai même, mon cher monsieur, que c'est là le secret de la vie des honnêtes femmes... car le devoir tout seul est bien sec, je vous assure !... Vous dites qu'il n'est pas poétique ?... c'est parfaitement mon avis ;—mais il faut qu'il le devienne pour qu'on ait du plaisir à le pratiquer... et c'est précisément à poétiser le vulgaire devoir que nous servent ces dispositions romanesques contre lesquelles vous lancez l'anathème !—Si vous vous mariez jamais, essayez donc d'épouser une femme qui ne soit pas romanesque, et vous verrez ce qui arrivera !

—Qu'est-ce qui arrivera ? a dit le jeune député.

—Eh bien, il arrivera que tout lui paraîtra plat et insipide dans la vie... son mari d'abord,—veuillez m'excuser !—puis son foyer, ses enfants, sa religion même !... Ah ! mon Dieu ! ce n'est pas contre les idées romanesques qu'il faut mettre en garde la génération présente, mon bon monsieur, je vous assure... le danger n'est pas là pour le moment... Nous ne périssons pas par l'enthousiasme, nous périssons par la platitude... Mais, pour en revenir à notre humble sexe, qui est seul en question, voyez donc les femmes dont on parle,—je dis celles dont on parle trop,—est-ce leur imagination poétique qui les perd ? est-ce la recherche de l'idéal qui les égare ? Eh ! Seigneur ! ce sont, pour les trois quarts, les cervelles les plus vides et les imaginations les plus stériles de la création !... Mesdames et mesdemoiselles, a ajouté ma grand'mère, croyez-moi,—ne vous gênez pas !... soyez romanesques tout à votre aise... Tâchez d'avoir un grain de poésie dans la tête,—vous en serez plus facilement honnête, plus sûrement heureuses... Le sentiment poétique au foyer d'une femme, c'est la musique et l'encens dans une église... c'est le charme dans le bien !

Ainsi a parlé ma chère grand'mère,—que Dieu la bénisse !—et voilà pourquoi j'ouvre enfin, à l'heure de minuit et dans la paix de ma conscience mon précieux livre à serrure, voilà pourquoi j'ose me dire en face à moi-même :—Bonsoir, romanesque et passionnée Charlotte !

(A suivre.)

Decisions Judiciaires concernant les Journaux.

10. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre est responsable du paiement.

20. Toute personne qui renvoie un journal est tenu de payer tous les arrérages qu'elle doit sur abonnement ou autrement, l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

3. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

40. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse constitue une présomption et une preuve "prima facie" d'intention de fraude.